

XAVIER RAUFER - Novembre 2015

Explosion criminelle : aveux officiels

Un conte de l'ancienne Chine évoque ce paysan niais qui soulève un rocher - et le laisse retomber sur son pied. C'est l'inconfortable situation du ministre de l'Intérieur, qui a voulu un outil de comptage plus professionnel du crime (comme d'usage baptisé "délinquance" pour endormir l'électeur) - et voit ce "Service statistique ministériel de la sécurité intérieure" (SSMSI) confirmer les alertes répétées de l'auteur qui depuis 2014, dans *Atlantico* notamment, signale qu'enfle en France une grosse vague criminelle. Eh bien, cette vague, la voilà.

Avant d'en venir aux chiffres, signalons une première tricherie officielle, évoquant la "stagnation" de certaines infractions. Car en France, parfois oui cela stagne, *mais au plus haut* (en regard des pays voisins de taille analogue). Imaginons une vallée montagnarde menacée d'inondation. Si l'eau y stagne tout en bas, les locaux ont juste les pieds mouillés. Mais si l'eau stagne en haut des monts voisins - et stagnation il y a dans les deux cas - ils sont tous noyés. Or récemment, le niveau français des vols violents, cambriolages etc. est fort élevé : cela, nos officiels le cachent ; pas plus qu'ils ne comparent les chiffres français à ceux de nos voisins. Les chiffres du SSMSI maintenant :

- D'août à octobre 2015, les cambriolages ont (encore) augmenté de 3,1% ; les vols dans les véhicules, de 6% (au plus haut depuis 5 ans !).

- Au dernier semestre, les vols "avec violence" ont augmenté de 5,2% ; ceux "avec armes à feu ou couteau", de 10,7 %.

Cet automne 2015, on compte en France 1 700 (bien *mille sept cents*) vols à la tire (par des pickpockets) *par jour*, 140 par heure diurne. Encore ne s'agit-il que de ceux connus de la police ! De constantes évaluations montrent que seuls 20% de ces vols à la tire donnent lieu à plainte, ce qui situe sans doute leur nombre réel vers les 8 000 par jour.

Ainsi, comme l'affirme de longue date l'auteur, la France est-elle bien au pillage - et la violence criminelle y est-elle toujours plus préoccupante.

Seconde tricherie sur les vols "avec armes à feu ou couteau" (naguère "vols à main armée"). Désormais, ce sont d'usage de peu risqués "braquages de proximité", plus

que des attaques de banques, chambres fortes, etc. L'Intérieur dit que ces micro-braquages baissent - affirmation risible : nos outils scientifiques constatent qu'au contraire, ils sont plus nombreux, plus violents et diversifiés que par le passé. Quand donc :

- Les magasins déjà braqués (Tabacs, etc.) le sont plus souvent encore,
- La prédation gagne de nouveaux territoires, jadis épargnés par les braqueurs,
- De nouveaux types de commerces sont ciblés par ces bandits,
- Les braquages commis par des jeunes, ou des mineurs, explosent, ce qui signale qu'émerge une nouvelle génération criminelle,

... Une vague criminelle s'amorce bien.

Or ce phénomène en aggravation, la police et la justice le maquillent. Toujours plus, ces vols à main armée (crime passible de la cour d'assises) sont correctionnalisés en "Vols-violence avec armes" ou "violences en réunion avec la menace d'une arme" (simples délits). Niveau justice, un braquage arrive au Parquet selon sa "nature d'affaire" (NATAF). Mais à la sortie, maquillage aidant, sa "nature d'infraction" (NATIF) l'escamote. Ce bonneteau judiciaire opère à un rythme tel que finissent par baisser statistiquement des crimes qui, dans les rues, augmentent encore et toujours. //